

arkadis

gemeinsam
lebensqualität
schaffen

Notre vaste offre dans le domaine de la thérapie et du conseil comprend les prestations suivantes:

- Ergothérapie
- Éducation précoce spécialisée
- Logopédie petite enfance
- Conseil aux mères et aux pères
- Conseil multisystémique
- Néonatalogie
- Physiothérapie
- Thérapie psychomotrice / Thérapie par le mouvement et les émotions (thérapie BEEMO)

Vous trouverez tous les détails sur nos prestations dans les domaines du logement ainsi que du travail et des loisirs sur www.arkadis.ch.

Olten

Stiftung Arkadis
Aarauerstrasse 10
4600 Olten
Téléphone 062 287 00 00
Fax 062 287 00 16
arkadis.therapie@hin.ch
www.arkadis.ch

Compte pour les dons
46-5000-6

Breitenbach

Stiftung Arkadis
Heilpädagogische Beratungs-
und Behandlungsstelle
Fehrenstrasse 12
4226 Breitenbach
Téléphone 061 781 32 54
arkadis.therapie@hin.ch

arkadis

gemeinsam
lebensqualität
schaffen

Éducation précoce spécialisée



Éducation précoce spécialisée

Soutien aux enfants dont le développement n'évolue pas selon les attentes ou dont le comportement est source d'inquiétude.

Les parents ou autres personnes de référence importantes pour l'enfant sont accompagnés et conseillés dans l'éducation et le soutien de leurs enfants.

Notre offre

- Bilans et conseils en matière de psychologie du développement
- Soutien de l'enfant individuellement ou en petits groupes, au domicile des parents ou en ambulatoire
- Conseil et accompagnement des parents pour les questions de développement ou d'éducation, individuellement ou en groupe
- Conseil et coaching de responsables de groupes de jeu, de collaborateurs de crèches et d'autres spécialistes
- Offres de prévention comme la néonatalogie

À qui s'adresse cette offre?

Enfants de 0 à 4 ans (y compris l'accompagnement au cours du premier semestre de la première année d'école enfantine) ayant besoin de soutien en raison de

- retard de développement;
- risques pour le développement;
- handicap;
- problèmes de comportement;
- stress familial.

Inscription

L'inscription peut être effectuée par les parents ou les personnes investies de l'autorité parentale ainsi que, avec leur accord, par des spécialistes.

Coûts

L'offre d'éducation précoce spécialisée est gratuite pour les parents. Le financement est assuré par le canton.

